

## **SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016**

Date de convocation : 14/10/2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre 2016, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Lionel VAN AERTRYCK, Laurence MOIRE, Michel BULET, Romain LEMARCHAND, Stéphane QUERNEC, Chantal HULAUD, Catherine LANGLAIS (arrivée à 20h45), Régine LEDREUX.

Absents : Julien BAILLEUL ayant donné procuration de vote à Lionel VAN AERTRYCK  
Nicolas BRAULT ayant donné procuration de vote à Stéphane QUERNEC  
Guillaume BOULASSIER  
Jérôme BOURNONVILLE

Secrétaire : Romain LEMARCHAND

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2016**

Le compte- rendu du conseil municipal du 20 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité (9 votants)

#### **2016-87 MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME N°2 – AVIS DE LA COMMUNE**

*(Arrivée de Catherine LANGLAIS)*

Par arrêté N°75/2016 en date du 2 septembre 2016, M. le Président de la Communauté de Communes du Val d'Ille a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Médard-sur-Ille qui se déroule actuellement jusqu'au samedi 22 octobre 2016.

Le projet porte sur diverses évolutions réglementaires, graphiques et écrites et entre dans le champ d'application de la procédure de modification défini aux articles L 153-36 et L 153-41 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification concerne les éléments suivants :

- A) Renforcement écrite de la protection des haies
- B) Création d'une nouvelle zone intitulée UO
- C) Passage des parcelles zonées en 1AUzC en zone UO

- D) Passage des parcelles zonées 1AUzE en 1AUO
- E) Adaptation des Orientations d'Aménagement, en lien avec la Zone d'Aménagement Concerté « la croisée des chemins »
- F) Adaptation réglementaire de certains articles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (10 votants),

- **Emet** un avis favorable sur la modification N°2 du PLU de Saint-Médard-sur-Ille
- **Demande** une délimitation plus précise dans les OAP des zones 1AUO qui soit en cohérence avec le règlement graphique du PLU.

### **2016-88 SYNDICAT COLLEGE AMAND BRIONNE - DISSOLUTION**

Par courrier du 12 août 2016, M. le Préfet d'Ille et Vilaine propose la dissolution du syndicat Amand Brionne dont l'objet est l'extension et la restructuration du collège Amand BRIONNE de St Aubin d'Aubigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la dissolution du syndicat collègue Amand Brionne

### **2016-89 REDEVANCE ASSAINISSEMENT – FIXATION DES TARIFS 2017**

Les tarifs assainissement actuels sont les suivants :

- Abonnement 38 €
- Consommation 1.38 € le m<sup>3</sup>
- Taxe de raccordement : 2000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de reconduire ces tarifs pour l'année 2017

### **RAPPORT D'ACTIVITE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE**

M. le Maire présente le rapport d'activité 2015 de la communauté de communes du Val d'Ille et répond aux questions des conseillers municipaux.

Un exemplaire du rapport d'activité 2015 a été envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux des communes du Val d'Ille. Il est aussi disponible sur le site du Val d'Ille, ainsi que les précédents rapports d'activité. ([www.valdille.fr/rapport2015.pdf](http://www.valdille.fr/rapport2015.pdf))

### **2016-90 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT SEGILOG – BERGER LEVRAULT**

Mme l'adjointe aux finances informe l'assemblée que le contrat du logiciel de gestion de la commune arrive à échéance au 31 octobre 2016. Un nouveau contrat a été reçu pour une durée de 3 ans d'un montant de 3024 € HT par an pour les droits d'utilisation et de 336 € HT par an pour la maintenance et formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer le nouveau contrat qui prendra effet au 01/11/2016 pour une durée de 3 ans.

### **2016-91 TRAVAUX SALLE DE SPORT – POINT SUR LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

M. le conseiller délégué au suivi des travaux présente l'avancement des travaux de la salle des sports ainsi que les travaux supplémentaires. Il apparaît que l'ensemble du budget prévu reste stable compte-tenu des diverses moins-values et des travaux supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer les avenants des travaux de la salle des sports liés aux travaux supplémentaires.

### **2016-92 VENTE D'UN VEHICULE AU SMICTOM DES FORETS**

Suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique dans le cadre de l'avenant TEPCV (Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte) du Val d'Ille, il est proposé de vendre le Kangoo au prix de 7500 € TTC au SMICTOM des Forêts qui a confirmé son offre le 1/12/2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à vendre le véhicule Kangoo au prix de 7500 € TTC et à signer tout document lié à cette vente.

### **2016-93 BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°2**

Afin de poursuivre la végétalisation du cimetière, il s'avère nécessaire de procéder à une décision modificative du budget de la commune :

<b>Section investissement</b>	
Compte 2315 ONA Installation, matériel et outillage technique	- 3000 €
Compte 2121 ONA Plantations d'arbres et arbustes	+ 3000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** la décision modificative N°2 sur le budget de la commune

### **2016-94 BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°3**

Les inscriptions budgétaires au compte 1641 en dépenses ne permettant pas de régulariser tous les emprunts jusqu'au 31 décembre, il s'avère nécessaire de procéder à une décision modificative du budget de la commune :

<b>Section investissement</b>	
Compte 2313 ONA Constructions	- 18850 €
Compte 1641 ONA Emprunts	+ 18850 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** la décision modificative N°3 sur le budget de la commune.

### **2016-95 BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°4**

Le renouvellement de contrat d'acquisition de logiciels de gestion de la commune nécessitera une décision modificative afin de régler les droits allant du 1/11/2016 au 31/12/2016.

<b>Section investissement</b>	
Compte 2315 ONA Installations, matériel et outillage technique	- 40 €
Compte 2051 ONA Concessions et droits	+ 40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** la décision modificative N°4 sur le budget de la commune.

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE (SDE 35)**

M. l'adjoint aux bâtiments et voirie présente le rapport annuel d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie 35 qui retrace l'action du syndicat et ses activités au cours de l'année 2015.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport.

**INFORMATIONS**

- Devis LEHAGRE, parking salle des sports : 12 208 €HT
- Remise par l'architecte de l'étude sanitaire de l'église
- Prochain conseil municipal : mardi 15 novembre

Fin à 23H15

L. VAN AERTRYCK		J. BAILLEUL	Absent ayant donné pouvoir
L. MOIRÉ		J. BOURNONVILLE	Absent
R. LEMARCHAND		N. BRAULT	Absent ayant donné pouvoir
G. BOULASSIER	Absent	C. HULAUD	
R. LEDREUX		C. LANGLAIS	
M. BULET		S. QUERNEC	